



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2657
5 juillet 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Contre Salvini et Macron Contre l'Europe forteresse

Affirmons l'unité des travailleurs par-delà les frontières



SEA-WATCH

Union européenne
**Marchandages
au sommet**

Page 8

Hôpitaux
**Grèves et
mobilisations**

Pages 12 et 13

Crit'Air
**Une mesure
antipauvres**

Page 5

LEUR SOCIÉTÉ

Retraites : le gouvernement repart à l'attaque 3

Marseille : la canicule sans piscines 3

Noyades : la faute à l'imprudence... et à l'État 3

Gauche : en quête d'expansion des urnes 4

Burkini à Grenoble : une opération des islamistes 4

Crit'Air : une mesure anti-pauvres 5

Macron et la défense du climat : belles paroles et CRS 5

Ponts : à quand la catastrophe ? 5

Éducation : qui sabote ? 6

Hébergement d'urgence 6

Écoles : des promesses de Macron à la réalité 6

Take Eat Easy : une victoire pour les livreurs 6

Fonction territoriale : le travail, ce n'est pas la santé 7

Services des impôts et des trésoreries : à Ambert, à Rennes 7

Ministère du Travail : contre les restructurations 7

No limit 7

DANS LE MONDE

Union européenne : marchandages au sommet 8

Accord UE-Mercosur : du bruit et des gros sous 8

Mexique : la politique meurtrière contre les migrants 9

Italie : la surenchère de Salvini contre les migrants 9

MBS : un boucher armé par l'impérialisme 9

Sea-Watch : Salvini et Macron, tenants de l'Europe forteresse 16

IL Y A 100 ANS

28 juin 1919 : le Traité de Versailles 10

ENTREPRISES

Distribution : le patronat contre les emplois 11

Conforama 11

Centre d'appel Armatys à Caen 11

Dans nos bulletins d'entreprise 12

Chronopost Alfortville 12

Pôle santé Sud-Le Mans 12

Rennes : soins à domicile 12

Hôpitaux : mobilisation pour les salaires et l'emploi 13

Hôpital Robert-Pax 13

Centre hospitalier Calais 13

Ehpad 13

Renault - Flins 14

Renault - Cléon 14

SNCF - Orne 14

Technicolor - Rennes 14

Faïencerie de Gien 15

LUTTE OUVRIÈRE

À votre rencontre cet été 16

Les migrants sont nos frères de classe

À en croire Matteo Salvini, le ministre de l'Intérieur italien et chef du parti d'extrême droite la Ligue, la marine de son pays a été attaquée par le bateau d'une organisation humanitaire, piloté par une capitaine allemande de 31 ans.

Après avoir fait des va-et-vient aux abords de l'espace maritime italien, en attente d'une autorisation officielle, la capitaine du bateau humanitaire *Sea-Watch* a décidé de forcer le destin et le blocus des eaux territoriales italiennes. Elle est entrée dans le port de Lampedusa samedi 29 juin, en pleine nuit, pour débarquer enfin les quarante migrants qui avaient été secourus en mer deux semaines plus tôt, alors qu'ils risquaient la mort sur leur canot pneumatique à la dérive.

Voilà l'acte de guerre, comme l'a appelé Matteo Salvini, pour lequel cette jeune capitaine risque dix ans de prison.

Pour les politiciens d'extrême droite comme Matteo Salvini, il faut laisser mourir les migrants en mer ou les ramener à la case départ. Et cela revient presque au même car, poussés par la guerre ou la misère, ou les deux, ils retenteront inlassablement la traversée jusqu'à réussir ou mourir.

La Méditerranée est devenue un cimetière. Depuis 2014, plus de 15000 personnes venant du continent africain y sont mortes en essayant de rejoindre l'Europe. Et c'est la politique antimigrants de tous les gouvernements européens qui en porte la responsabilité : les gouvernements dirigés par des démagogues d'extrême droite à la Salvini, mais aussi ceux qui le sont par les prétendus progressistes à la Macron. Tous se sont mis d'accord pour rendre les frontières de l'Europe de plus en plus meurtrières et créer cette mini-armée qu'est Frontex, qui empêche les migrants de rejoindre les côtes européennes.

Il faut vraiment que la société capitaliste soit en pleine décomposition pour que des femmes et des hommes cherchant refuge puissent être présentés comme une menace. Si ces 15000 êtres humains avaient réussi à atteindre l'Europe, au lieu de mourir en mer, quelle menace cela aurait-il représentée ?

Le monde se couvre de plus en plus de barbelés et de frontières empêchant les plus pauvres de passer. Fin juin, les journaux ont montré la photo

d'un jeune père de 25 ans et de sa fille de 23 mois, morts noyés alors qu'ils essayaient de traverser le Rio Grande, le fleuve qui sépare les États-Unis du Mexique. Dans l'espoir d'une vie meilleure dans le pays le plus riche du monde que sont les États-Unis, ce jeune cuisinier avait quitté le Salvador avec sa fille et sa femme de 21 ans qui, elle, a survécu.

Des millions de femmes et d'hommes sont poussés à émigrer, parfois au péril de leur vie, à cause du capitalisme et de ses ravages, des guerres et de la misère provoquées par la crise de ce système, à cause du pillage des richesses de la planète par les grands groupes industriels et financiers occidentaux.

En France, depuis des années, des politiciens disent aux travailleurs qu'il est impossible d'accueillir toute la misère du monde et qu'il faut fermer les frontières.

Mais si la misère a aussi grandi ici, ce n'est pas parce que les migrants l'ont apportée du dehors : c'est parce que les capitalistes ont supprimé des millions d'emplois, fermé des centaines d'usines et qu'ils continuent à le faire, comme General Electric à Belfort. C'est parce qu'ils ont écrasé les salaires pour maintenir et accroître leurs profits. Et c'est aussi parce que les gouvernements ont attaqué les travailleurs, en réduisant leurs retraites, en cassant le Code du travail ou en laissant se dégrader des services publics vitaux pour les classes populaires comme les hôpitaux ou les Ehpad.

Pour les politiciens au service du grand patron, spéculer sur les préjugés contre les migrants, c'est de la démagogie à bon compte et cela détourne les travailleurs des vrais responsables. Pour nous, travailleurs, c'est un poison extrêmement dangereux qui nous divise.

Nous ne pourrions éviter de nous laisser entraîner vers la misère que si, contre nos exploiters, nous faisons entendre tous ensemble notre droit à vivre dignement. Être pour la liberté de circulation et d'installation totale des migrants est un geste d'humanité élémentaire. C'est aussi un geste de conscience de classe. Travailleurs français et immigrés, notre sort est lié, et il est entre nos mains.



HOFFMAN SEA-WATCH

Retraites : le gouvernement repart à l'attaque

Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire à la réforme des retraites, doit présenter ses recommandations au gouvernement.

On n'en est pas à la grande réforme prônée par Macron et renvoyée à plus tard, mais à ces « ajustements de paramètres pour faire des économies de court terme » que le président stigmatisait chez ses prédécesseurs mais qu'il s'apprête à utiliser.

Officiellement, l'âge de départ en retraite resterait à 62 ans. Mais un âge pivot ou « d'équilibre » s'établirait aux alentours de 64 ans, et tous ceux qui partiront à l'âge officiel toucheront une pension amputée d'un malus. Une autre hypothèse serait d'augmenter plus rapidement le nombre

d'années de cotisation nécessaire pour partir en retraite. La réforme de 2014 prévoyait que cette durée passerait de 41,5 ans à 43 entre 2020 et 2035 à raison d'un trimestre supplémentaire tous les trois ans. Le gouvernement veut accélérer les choses et les 43 ans pourraient être imposés d'ici 2025. Dans l'un et l'autre cas, c'est une coupe insupportable dans les revenus des futurs retraités, ou l'obligation de travailler plus longtemps.

Pour le Premier ministre, la réforme qu'il envisage donnera à chacun la possibilité de « faire son choix

en liberté et en responsabilité ». Quelle liberté ? Celle de se serrer un peu plus la ceinture, ou de s'échiner au travail ? Celle de retrouver un emploi quand on a plus de 50 ans ? Le mouvement des gilets jaunes et les manifestations des retraités ont pourtant rappelé quelques vérités : que toucher moins de mille euros par mois permet juste de survivre, qu'accumuler les petits boulots ne peut que déboucher sur des carrières à trous et des pensions minables. Les femmes sont souvent les plus pénalisées, car les arrêts pour élever les enfants, les temps partiels et la faiblesse des salaires leur valent des pensions inférieures de 25 % à celles des hommes.



Pour justifier les futures attaques contre les retraités, le gouvernement actuel utilise, comme ses prédécesseurs, l'argument de l'équilibre financier du régime des retraites. Mais si déficit il y a, les responsables sont les patrons qui licencient, suppriment des postes et diminuent de ce fait le nombre de cotisants.

Pour le moment, la réforme des retraites est toujours en discussion. Le gouvernement procède prudemment : les élections municipales ne sont pas loin. Mais il préférerait aussi éviter de relancer un mouvement de protestation qui est pourtant la seule réponse à lui faire.

Sylvie Maréchal

Marseille : la canicule sans piscines

À Marseille, en dix ans, le nombre des piscines municipales en service a chuté de 22 à 12. La plupart ont fermé définitivement, d'autres connaissent des travaux qui durent.

Mais le manque criant de piscines toute l'année devient véritablement catastrophique avec l'été, puisque cinq piscines seulement restent ouvertes au public, dans une ville de 860 000 habitants.

Parmi ces cinq piscines, celle de la Pointe-Rouge, qui ne fonctionne que l'été, car en plein air, venait d'ouvrir le 17 juin quand elle a dû fermer plusieurs jours suite à une pollution de l'eau, à partir du 24 juin, au début de la semaine caniculaire ! L'adjoint municipal aux sports a prétendu qu'une « personne déguêlée s'était baignée sans prendre de douche ». Un spécialiste des maladies infectieuses lui a répondu verbalement que la cause de cette pollution microbiologique ne pouvait être qu'une eau insuffisamment traitée au

départ, car le chlore des piscines est normalement suffisant pour empêcher la prolifération des staphylocoques naturellement présents dans une partie de la population.

Des installations vieillissantes et mal entretenues, une salubrité de l'eau laissant à désirer, un manque chronique de personnel d'accueil ou de maîtres-nageurs, c'est toujours le même scénario qui a conduit au fil des ans la mairie à fermer près de la moitié des piscines existantes : d'abord des fermetures provisoires à répétition pour travaux, puis un abandon définitif. Celles qui restent sont vétustes, plusieurs datant de 1975, lorsque l'État avait lancé le programme de construction industrielle des piscines dites Tournesol.

Alors que le ministère de l'Éducation nationale préconise un minimum de trente leçons pour apprendre à nager, et cela pour tous les enfants dès 6 ou 7 ans, de plus en plus d'écoles élémentaires ne disposent pas de créneaux horaires suffisants dans les piscines municipales. Au bout du compte, un écolier sur deux ne sait pas nager lorsqu'il entre en 6^e, jusqu'à deux sur trois dans les quartiers populaires, un comble pour une ville située au bord de la mer !

Pour pallier l'incurie des pouvoirs publics, les associations sportives prennent le relais, grâce au programme J'apprends à nager. Ce dispositif national permet aux enfants de 6 à 12 ans, issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, de bénéficier de dix séances de natation gratuites pendant les vacances scolaires, été compris. Mais les familles

doivent payer la licence de 15 euros, ce qui reste cher pour un ménage modeste qui compte plusieurs enfants. En outre, plusieurs piscines étant réservées à ce programme pendant les mois d'été, il y en a d'autant moins disponibles pour les adolescents et les adultes qui veulent se rafraîchir.

Dans les quartiers populaires, nombreux sont ceux

qui ne partent pas en vacances. Et aller à la mer n'est pas si facile, quand on habite une cité mal desservie par les transports en commun. Ce serait bien la moindre des choses de pouvoir accéder facilement à une piscine municipale, sûre et bon marché, dans une région riche, où les piscines individuelles ne manquent pas.

Correspondant LO



Une piscine Tournesol de Marseille fermée pour tout l'été.

Noyades : la faute à l'imprudence... et à l'État

Face à l'augmentation du nombre de noyades, le gouvernement a mis en garde : « Il y a des morts évitables dans un épisode caniculaire », a ainsi expliqué Édouard Philippe, « parce que la chaleur, la tension parfois, fait prendre des risques. »

Une enquête de Santé publique France a noté une hausse du nombre de noyades accidentelles, passées de 1 266 en 2015 à 1 649 en 2018 (+ 30 %). Chaque été, 400 à 500 personnes meurent en se noyant. À qui la faute ?

L'immense majorité des noyades a lieu en cours d'eau, en plan d'eau ou en mer, seules 5 % des noyades ayant lieu dans les piscines collectives, où se baigner est plus sûr. Les noyades sont pour la plupart évitables. En France, une personne

sur six déclare ne pas savoir nager. Cela concerne d'abord les plus âgés : 35 % des 65-75 ans, contre 5 % des 15-24 ans. Mais ces taux dissimulent d'importantes inégalités sociales et géographiques.

En Seine-Saint-Denis par exemple, un des départements les plus pauvres de France, seul un enfant sur deux sait nager à l'entrée en classe de sixième. Apprendre à nager nécessite au bas mot 30 heures de

pratique pour un enfant. Cela n'est pas énorme. Il faut pour cela des maîtres-nageurs mais aussi des créneaux de nage pour les écoliers, les collégiens, les lycéens. Or les communes populaires sont souvent les moins bien loties en piscines. Construire et faire fonctionner une piscine coûte de l'argent, surtout dans une période où les dotations de l'État aux collectivités locales sont réduites.

Mais, en comparaison

avec d'autres dépenses publiques, par exemple les sommes colossales investies pour les Jeux olympiques de 2024, celles qu'il faudrait engager pour construire des piscines sont faibles. Autrement dit, c'est l'État et ses choix contre les plus pauvres qui est d'abord responsable du manque de piscines, de maîtres-nageurs, et donc de l'insuffisante maîtrise de la nage par une partie de la population.

Michel Bondelet

Gauche : en quête d'expansion des urnes

Du Big-bang de la gauche organisé le dimanche 30 juin par la députée de la France insoumise Clémentine Autain, au Festival des idées appelé du 5 au 7 juillet par l'ancien frondeur socialiste Christian Paul, les initiatives se multiplient pour « sortir la gauche du coma ».

Le Big-bang de Clémentine Autain a rassemblé au cirque Romanès à Paris plus de 400 personnes, dont des personnalités comme la communiste Elsa Faucillon, co-organisatrice, le dirigeant de la CGT Philippe Martinez, jusqu'à Olivier Besancenot du NPA. Ceux qui se sont succédé au micro l'ont dit et répété : pas question de reproduire le passé et ses accords de circonstance entre partis. Il faut voir plus loin. Plus loin vers quoi ? Vers « des archipels citoyens, des îlots qui convergent vers une maison commune », a affirmé Clémentine Autain.

Ceux qui s'inquiètent sincèrement de la montée de la réaction, de la barbarie de cette société envers l'humanité et la planète, seraient

bien naïfs de croire que les assurances de tourner le dos à « l'union de la gauche à la papa » conduiront à une autre politique que celle menée jusqu'à présent par les partis de gauche.

Évidemment, tous les présents n'ont pas la même responsabilité dans les anciennes alliances de gauche et les anciens gouvernements. Mais, quelle que soit leur volonté affichée de présenter leur démarche comme une tentative de construire par en bas, de faire du neuf, ils restent enfermés dans la même logique électoraliste.

Que cette initiative s'appuie ou non sur des associations de toutes sortes ne change en rien sa nature, car sa seule perspective reste celle d'un « bon



Clémentine Autain au Big bang de la gauche.

gouvernement de gauche ». C'est là le piège car, pas plus à l'avenir que par le passé, un gouvernement qui se prétend du côté des travailleurs ne suffira à changer la situation sociale. Dans la société, la réalité du pouvoir est entre les mains des capitalistes. Les promesses plus

ou moins radicales de mesures écologiques et sociales se résument à des vœux pieux ou à des mensonges, tant que ceux qui les portent prétendent les réaliser sans contester cette domination capitaliste.

C'est la seule politique qui puisse offrir des

perspectives aux travailleurs. Et dans cette perspective, la seule unité qu'il importe de réaliser, c'est celle des travailleurs dans leurs luttes pour défendre leurs intérêts, leurs conditions de vie et pour changer la société.

Nadia Cantale

Burkini à Grenoble : une opération des islamistes

Le 23 juin, un groupe d'une dizaine de femmes, soutenues par des militants d'Alliance citoyenne, une association locale, sont entrées dans une piscine municipale de Grenoble habillées en burkini, ce maillot de bain promu par les islamistes, qui couvre entièrement la tête et le corps.

Ces militantes du burkini ont donc enfreint le règlement intérieur imposant le port du maillot de bain ordinaire, règlement qu'elles dénoncent comme « injuste et discriminatoire ».

S'estimant « privées d'accès à un service public » du fait de « leurs convictions religieuses », elles ont engagé « une campagne de désobéissance pour les droits civiques des femmes musulmanes », prétendant s'inspirer de Rosa Parks et du combat des Noirs américains. Il faut du culot ou de la mauvaise foi pour faire un tel parallèle. D'abord, une majorité de femmes musulmanes vivant dans ce pays ne voient pas de contradiction

entre leurs convictions religieuses et le port d'un maillot de bain accepté dans les piscines publiques, qu'elles fréquentent tout à fait librement. Les Noirs américains des années 1950-60, hommes et femmes, étaient exclus des piscines, des bus et de tous les lieux publics strictement réservés aux Blancs. C'était un racisme légal, systématique, violent et même mortel.

Bien sûr, le racisme s'exprime en France en 2019. Cette opération burkini dans les piscines grenobloises a d'ailleurs libéré un torrent de paroles racistes et xénophobes sur les réseaux sociaux. Les politiciens de droite et d'extrême

droite, comme ceux du RN, qui ne trouvent jamais rien à redire au poids de l'Église catholique dans la société française, en ont profité pour s'insurger contre « les islamistes qui s'infiltrent dans toutes les sphères de la société, menacent nos libertés et sapent les fondements de notre démocratie ». Les mêmes ou leurs amis politiques avaient pris, à l'été 2016, des arrêtés anti-burkini sur certaines plages, déclenchant artificiellement des incidents et alimentant le racisme et le rejet des musulmans qui leur sert de fonds de commerce électoral.

Mais à Grenoble ce sont, à l'inverse, des militantes défendant une vision rigoriste de leur religion, des militantes communautaristes, qui ont lancé l'opération burkini. Que ces femmes s'habillent comme elles l'entendent est une chose. Mais le burkini, comme la burqa



FACEBOOK/ACC

dont il est une déclinaison nautique, sert à effacer les femmes de l'espace public au nom d'une idéologie qui théorise leur infériorité par rapport aux hommes. Dans de nombreux pays, à commencer par l'Iran ou l'Arabie saoudite, des femmes paient de leur liberté, parfois de leur vie, leur refus de s'enfermer derrière un voile. En France, le burkini, après le voile à l'école, sert aujourd'hui d'étendard à des militants islamistes très actifs qui cherchent à imposer leur emprise sur toute une communauté, profitant du sentiment de relégation vécu dans les quartiers populaires. Notre solidarité va à celles qui résistent à ces

pressions et qui s'appuient parfois sur les règlements intérieurs, à la piscine ou à l'école, pour refuser le voile.

C'est ce qui rend choquant le soutien apporté à cette opération par des organisations et des syndicats de gauche, comme l'Unef, l'UNL, les Jeunes communistes ou les Jeunes insoumis de l'Isère ou encore le NPA 38. Sous prétexte de lutter contre l'islamophobie, ces militants déroulent le tapis vert à l'extrême droite islamiste, au lieu de combattre son influence et la menace qu'elle représente pour les femmes, et plus largement pour l'ensemble des travailleurs.

Xavier Lachau

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

- Au sommaire du n° 201 de juillet-août 2019 :
- Soudan : l'armée gardienne de l'ordre impérialiste
- Les taux d'intérêt au plus bas, manifestation du parasitisme achevé du capitalisme
- Cause animale, véganisme et antispécisme
- Le mouvement ouvrier contre la préférence nationale (France, 1870-1914)
- Face à la crise et à l'extrême droite : la question de l'armement du prolétariat

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



Crit'Air : une mesure antipauvres

À partir du 1^{er} juillet, certaines catégories de voitures, parmi les plus vieilles, n'ont plus le droit de circuler à l'intérieur de Paris, du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h. Ce sont celles qui ont la vignette Crit'Air 4 et Crit'Air 5.

Sont concernés tous les véhicules essence d'avant 1997 et diesel d'avant 2006, ainsi que les deux roues d'avant 2000. Sur les 7,9 millions de voitures qui roulent en Île-de-France, 2,8 millions de véhicules n'auront plus le droit au 1^{er} juillet 2019 de rouler en journée dans Paris intra-muros, soit un tiers du parc francilien.

Autrement dit, les automobilistes les moins riches de la région parisienne ne pourront quasiment plus utiliser leur véhicule à Paris, en particulier pour aller au travail. Cette mesure, présentée comme écologiste, est surtout antipauvres.

À la même date, la Métropole du Grand Paris (MGP) a pris une mesure similaire

concernant les véhicules affichant la vignette Crit'Air 5. Là, le périmètre proscrit est celui de la rocade A86, englobant 47 communes de la proche banlieue.

D'autres villes et agglomérations ont pris ou vont prendre des mesures similaires, et interdisent aux plus vieilles voitures de circuler en permanence, dans tout ou partie de la ville, comme Grenoble, Lille, Strasbourg et Lyon, ou ponctuellement, pendant les périodes de forte pollution, comme Marseille.

Pour tous les concernés, c'est la double peine. Non seulement ils ne pourront plus circuler dans certaines zones, dans certaines villes, mais leur véhicule ne vaudra plus rien à la revente.

Et ce n'est pas la prime gouvernementale à la conversion qui modifie le problème. Cette prime - 5 000 euros maximum, pouvant être doublée dans certains rares cas - profite essentiellement à ceux qui ont les moyens de s'acheter un véhicule remplissant les critères de cette prime,

c'est-à-dire l'achat d'un véhicule électrique ou ayant la vignette Crit'air 1 ou 2.

Après avoir fermé les yeux, pendant des dizaines d'années, sur les choix catastrophiques de l'industrie automobile en matière de pollution, les responsables gouvernementaux font payer la note à ceux qui n'ont pas la possibilité de se passer d'une voiture, en particulier pour aller travailler, ni les moyens d'en changer.

Bertrand Gordes

Macron et la défense du climat : belles paroles et CRS

Vendredi 28 juin, quelques centaines de manifestants se sont rassemblés sur le pont Sully, au centre de Paris, pour réclamer des mesures d'urgence pour le climat. Organisé par une association se voulant non violente, le sit-in était bon enfant, accompagné de chants et de danse.

Mais, après les sommations d'usage, l'évacuation a été brutale. Les CRS ont utilisé des bombes lacrymogènes, aspergeant en plein visage de façon répétée et prolongée des personnes à terre, puis les évacuant en les traînant sur le sol sans ménagement.

L'intervention brutale des CRS face à des manifestants pacifiques a choqué, à juste titre. Elle s'inscrit dans la continuité des violences policières de ces derniers mois, contre les jeunes de Nantes lors de la Fête de la musique le 21 juin, contre les gilets jaunes pendant des mois, dont certains en

garderont des séquelles à vie, ayant perdu un œil ou une main.

Castaner, sans doute instruit par ses bévues précédentes, a demandé un rapport au préfet de police de Paris. Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire pour violences policières, confiée à l'IGPN. De Rugy, en bonne plante verte gouvernementale, s'est contenté d'un sobre : «*Le temps n'est plus aux manifestations.*» La porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, a donné le ton à l'ensemble des godillots de La République en marche en expliquant benoîtement

qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête...

Le gouvernement a ainsi donné une illustration toute personnelle de « l'urgence écologique et climatique » adoptée par l'Assemblée nationale la veille de la manifestation, dans le projet de loi relatif à l'énergie et au climat. Pourtant les manifestants ne faisaient en quelque sorte que répondre aux œillades de Macron lancées en octobre dernier en direction des jeunes qui manifestaient pour la défense du climat. Il avait alors déclaré : «*J'ai besoin d'une chose, c'est que vous nous rendiez la vie impossible, à nous les dirigeants.*» En conclusion de quoi, le gouvernement a envoyé ses sbires faire le ménage sur le pont occupé.

Gilles Boti

Ponts : à quand la catastrophe ?



LE PROGRES / MAXPPP

Sur l'A55 reliant Marseille à Port-de-Bouc, de lourds travaux en cours.

Sur les 200 000 à 250 000 ponts, 25 000 sont déjà fermés ou posent des problèmes de sécurité. Tel est le constat dressé par la commission d'enquête sénatoriale sur l'état des ponts du pays, rendu public le 27 juin.

Cette commission avait été créée à la suite de l'effondrement d'un pont routier de Gênes qui, l'été dernier, a fait 43 morts et de nombreux blessés.

L'état alarmant des ponts en France est la conséquence du désinvestissement de l'État, alors que certains ont atteint des âges critiques, qu'ils se dégradent avec l'augmentation du trafic routier de ces cinquante dernières années et avec le réchauffement climatique qui engendre des inondations et des amplitudes de température ayant des conséquences sur leur solidité.

Dans le cadre de la décentralisation, une grande partie de ces ponts ont été confiés aux départements et à des communes qui n'ont pas toujours les moyens d'assurer leur entretien ou leur réfection. Parallèlement, la réduction des dépenses de l'État et des collectivités a conduit à la quasi-disparition du personnel des Directions départementales de l'équipement, qui se chargeait entre autres de la surveillance de ces ouvrages par un personnel compétent. En 2014,

l'État a aussi supprimé l'organisme chargé d'aider les communes qui effectuaient le suivi des ponts à leur charge, soit l'équivalent de 1 200 agents à plein temps. La même année, il y a eu une baisse de 1,5 milliard de dotation aux collectivités, puis de 9,71 milliards entre 2015-2017. Autant dire que les collectivités ont abandonné une partie de leurs dépenses, dont celles pour la surveillance et l'entretien des ouvrages, pour se limiter aux travaux d'urgence.

Pour le seul entretien des ponts à la charge de l'État, selon la commission, 110 millions d'investissement par an sont nécessaires jusqu'en 2027. Pour la remise en état de ceux des collectivités, 100 millions d'euros par an pendant dix ans seraient nécessaires.

La transformation de l'ISF en IFI, portant sur la seule fortune immobilière, a fait perdre à l'État 3,2 milliards d'euros par an. En prenant sur les économies qu'ont réalisées les plus riches, il y aurait donc largement de quoi assurer la sécurité de tous les ponts.

Inès Rabah



MATHIAS ZWICK / HANS LUCAS

Les manifestants pour le climat sous les jets de gaz lacrymogènes.

Éducation : qui sabote ?

Dans plusieurs académies, des enseignants de différentes disciplines, dont l'histoire, l'économie, la philosophie, ont décidé d'organiser une rétention des notes des copies du baccalauréat – ce qui pourrait repousser la proclamation des résultats – pour montrer leur opposition à la réforme dans l'enseignement secondaire initiée par le ministre de l'Éducation nationale, Blanquer.

Celui-ci a déclaré avoir une « très grande confiance dans l'immense majorité des professeurs de France [...] qui n'ont aucune envie de contribuer au sabotage d'un examen pour lequel ils ont préparé avec passion leurs élèves ». Mais si, depuis le début des examens, des enseignants montrent de différentes manières leur désaccord, comme ils l'ont fait par exemple en faisant la grève des surveillances du baccalauréat ou du brevet des collèges, c'est bien contre un vrai sabotage, celui-là, celui de l'éducation des jeunes.

Dans un communiqué, des enseignants de philosophie dénonçaient les conséquences de la réforme, entre autres, la suppression des dédoublements des élèves en série technologique, ce

qui signifie enseigner devant 35 ou 37 élèves, voire plus, ou encore la diminution du nombre d'heures consacrées à la philosophie. Mais il en va de même pour les autres matières enseignées au lycée général. Concernant les CAP et le baccalauréat professionnel, une filière entière est vouée à disparaître, celle de gestion administration. Quant au nombre d'heures d'enseignement dans les lycées professionnels, il chute en mathématiques, en français et en histoire-géographie. Or ce sont des matières qui offraient une certaine ouverture culturelle à ces jeunes, pour la grande majorité issus des classes populaires, et qui n'y ont accès qu'au travers de l'école. Pour ne donner qu'un exemple, les programmes



Enseignants de Tours mobilisés contre la réforme Blanquer.

d'histoire-géographie sont ainsi réduits à ... deux chapitres. Les jeunes de filière professionnelle seront de plus en plus orientés vers l'apprentissage, et feront surtout plus vite l'apprentissage... de l'exploitation. La seule chose qui ne diminue pas, ce sont les effectifs dans les classes.

Les heures supplémentaires explosent dans la plupart des établissements du secondaire. De plus en plus de contractuels sont embauchés afin de colmater les brèches. Et les postes d'enseignants ne sont pas les seuls touchés ; il y a ceux des administratifs ou des surveillants,

sans oublier ceux de toutes celles et tous ceux qui assurent le nettoyage et le fonctionnement de la cantine, qui dépendent des régions.

Au travers de cette réforme, c'est un vaste plan d'économies dans l'Éducation qui se prépare.

Aline Rétesse

Écoles : des promesses de Macron à la réalité

Lors de la conférence de presse qui avait suivi le grand débat en avril dernier, Macron avait promis qu'aucune école primaire ne serait fermée sur le territoire d'ici 2022 sans accord des maires des villes concernées. Fin avril, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avait renchéri en déclarant à son tour : « Nous ne fermerons pas d'écoles primaires à la rentrée », ajoutant même : « C'est la

première fois qu'un gouvernement s'engage à cela, rendez-vous compte, c'est énorme. »

Ce sont pourtant 400 écoles qui doivent fermer à la rentrée prochaine. Et à cela s'ajoutent les fermetures de classes. Qui dit fermetures d'écoles dit regroupement d'élèves dans des communes souvent plus éloignées. Ainsi, dans des départements comme la Somme ou l'Oise, comme dans bien d'autres, cela signifie pour les

enfants des trajets en car plus longs pour rejoindre leur école, et des journées à rallonge, sans parler de l'augmentation des effectifs que cela entraîne dans les classes. Blanquer pourrait arguer que la décision est prise, pour une bonne partie de ces fermetures, par les maires et pas par lui. Mais si ceux-ci y sont contraints, c'est par manque de moyens, l'État se déchargeant de cette dépense sur les communes.

A.R.

Hébergement d'urgence : les étrangers dans le viseur du gouvernement

Le gouvernement prépare une directive visant à obliger la plateforme d'urgence pour les sans-abri (le 115) à transmettre à l'Office de l'immigration les listes de personnes accueillies dans une de ses structures.

Quelque 11 000 demandeurs d'asile et 8 000 réfugiés se trouveraient dans cette situation. Faute de place, des milliers d'autres vivent dans la rue, dans des campements, sous les ponts, au bord du périphérique parisien, etc. Dans chaque département, le 115 serait donc obligé de transmettre un fichier avec l'identité des demandeurs d'asile et des réfugiés et le lieu où ils se trouvent.

Le gouvernement poursuit ainsi deux objectifs, tout aussi révoltants.

D'une part, face à la saturation de l'hébergement d'urgence, plutôt que d'augmenter le nombre de places, l'État veut en faire sortir les réfugiés.

D'autre part, malgré les dispositions répressives de la loi asile et immigration, dite aussi loi Collomb, le gouvernement considère

que le nombre d'expulsions n'augmente pas assez. Il y en a pourtant eu 33 960 en 2018, dont 15 677 en métropole, soit + 10 % en un an, un record. Mais cela ne suffit pas. Le gouvernement veut en particulier réduire le nombre de demandeurs d'asile, qui est en hausse. En réalité, par rapport à de nombreux pays, ce nombre (122 743 en 2018) est faible : il ne représente que 0,2 % de la population française, soit un demandeur d'asile pour 500 habitants.

Macron et son gouvernement prétendent s'opposer aux politiciens xénophobes comme Salvini. Mais en réalité ils mènent la même politique de chasse aux migrants et de fermeture des frontières pour ceux qui fuient la misère et la violence de leurs pays.

Michel Bondelet

Take Eat Easy : une victoire pour les livreurs

Le conseil de prud'hommes de Paris a donné raison à quatre livreurs de l'ex-plateforme Take Eat Easy qui réclamaient le statut de salariés.

Ce jugement leur ouvre le droit à des indemnités pour le manque à gagner lors de leur licenciement. En effet la faillite de la plateforme en 2016 avait jeté sur le carreau plusieurs centaines de coursiers sans indemnité de licenciement et, comme ils avaient le statut d'autoentrepreneurs, ils ne pouvaient pas non plus prétendre à l'Assurance de garantie des salaires qui couvre les salariés d'entreprises en liquidation.

Dans ce type de travail, où les donneurs d'ordres sont des plateformes en ligne, les coursiers ont le statut d'autoentrepreneurs, sans réelle protection sociale. Mais lors du procès les avocats ont mis en avant

le fait que les dirigeants de Take Eat Easy les contrôlaient par géolocalisation et leur appliquaient un système de sanctions, ce qui marquait clairement un lien de subordination.

En juin, 38 coursiers ont vu ainsi leur statut requalifié

en celui de salarié. En outre, depuis deux ans, ces travailleurs ont commencé à se regrouper en collectifs ; ils ont appelé à plusieurs reprises à manifester et ont mené des grèves, comme chez Deliveroo, pour s'opposer à une exploitation digne du 19^e siècle, dans des entreprises qui se vantent d'appartenir à la « nouvelle économie ».

Marianne Lamiral



Fonction territoriale : le travail, ce n'est pas la santé !

Les médias ont relayé une enquête de l'assureur Sofaxis, qui constate la chute du nombre d'arrêts maladie courts chez les fonctionnaires territoriaux depuis le rétablissement du jour de carence.

La lutte contre le prétexte du absentéisme des agents territoriaux est le grand dada de bon nombre de municipalités, et le gouvernement Philippe, pétri des mêmes préjugés, leur avait présenté le rétablissement du jour de carence, début 2018, comme un bon moyen de diminuer le nombre d'arrêts maladie et de faire des économies.

La fréquence des arrêts maladie de courte durée a

effectivement baissé de près de 20% entre 2017 et 2018. La raison en est simple : quand on a un petit salaire, comme c'est le cas de bien des agents territoriaux, un jour de moins sur la paie, c'est un problème. Alors on va travailler, même quand on est malade ; on ne s'arrête pas pour souffler un peu, même quand on en a besoin.

La même enquête montre en revanche une hausse

importante des arrêts maladie longs, et en particulier de ceux de plus de quinze jours (+ 28%). Rien d'étonnant là non plus.

Bien des agents territoriaux subissent une importante dégradation de leurs conditions de travail depuis plusieurs années : allongement du temps de travail, du nombre de jours travaillés dans l'année, agents déplacés comme des pions au gré des besoins.

Cette exploitation accrue se cumule avec les effets du recul de l'âge de départ en retraite. Les travailleurs relativement âgés sont de

plus en plus nombreux dans les services. Usés par le travail ou sujets à des maladies chroniques, ils sont les plus concernés par les arrêts maladie de longue durée.

Que les municipalités manient la carotte ou le bâton, cela ne change rien à la situation. À Argenteuil par exemple, le maire a introduit début 2018 une prime d'assiduité, comme il l'a appelée, de 500 euros : elle est amputée de 25% à chaque jour d'absence, que ce soit pour maladie ou pour accident de travail, et bien sûr pour fait de grève. Il en attendait beaucoup, mais il

est obligé de reconnaître aujourd'hui que cette prime n'a pas modifié le taux d'absence des agents territoriaux employés par la mairie.

Sofaxis conclut son enquête en insistant sur « l'importance de la mise en œuvre de politiques de prévention et d'actions sur la qualité de vie au travail ». Certes mais, dans la fonction publique territoriale comme dans tous les secteurs, publics ou privés, le quotidien des travailleurs, c'est la dégradation de la qualité de vie au travail.

Valérie Fontaine

Ministère du Travail : grève contre les restructurations

À l'appel de l'ensemble des organisations syndicales CFTD, CGT, CNT, FO, FSU, SUD et UNSA, les agents du ministère du Travail étaient appelés à faire grève le 26 juin pour s'opposer à un projet de restructuration.

Ce projet prévoit le départ dans les préfectures des services de la main-d'œuvre étrangère et des aides à l'emploi, le regroupement des services de l'inspection du travail dans des services départementaux sous la main du préfet...

Un rassemblement était organisé ce même jour à Paris devant le Conseil économique, social et environnemental, où la ministre

Muriel Pénicaud s'exprimait non sans cynisme lors d'un colloque intitulé « Justice sociale et travail décent : 100 ans d'action de l'OIT ».

En tout, plus de deux cents agents de l'Inspection du travail ont participé à ce rassemblement et ont ensuite manifesté jusque devant le ministère du Travail. Ils ont pu témoigner des difficultés à accomplir



Grève et rassemblement des agents du ministère du Travail, le 26 juin.

leurs missions et à répondre aux sollicitations des salariés, souvent contraints de devoir prendre en charge, en plus de leur poste, celui d'un collègue non remplacé.

Dans une note interne, la direction générale du Travail qui chapeaute l'Inspection révèle son projet de suppression de 104 postes d'inspecteurs du travail d'ici 2022 et explique comment le ministère doit s'y

prendre pour faire passer ces suppressions sans annonce, au fil de l'eau, région par région, en évitant de consulter les représentants du personnel. Cette note devait demeurer secrète mais les représentants syndicaux au comité technique ministériel l'ont eue en main. Le ministère a donc convoqué l'inspectrice du travail à l'origine de cette fuite en vue d'une

sanction disciplinaire et a déposé plainte contre elle. Lors du rassemblement, on a appris que la commission disciplinaire convoquée initialement le 28 juin a été reportée au 19 juillet. Le ministère pense ainsi éviter la mobilisation des agents en plein été, preuve s'il en est que c'est bien celle-ci qui sera décisive pour faire échec à tous ces projets.

Correspondant LO

Services des impôts et des trésoreries À Ambert, agents malmenés, usagers oubliés

Portes closes pour le centre des finances publiques d'Ambert, dans le Puy-de-Dôme, jeudi 27 juin au matin. Environ quinze agents ont manifesté leur désarroi et leur mécontentement en distribuant des tracts sur le marché et en faisant signer des pétitions.

C'est en consultant la carte figurant sur le site

intranet local de la direction qu'ils ont appris, par hasard et avec étonnement, que le service des impôts des entreprises et le service des impôts des particuliers allaient être supprimés. Quant à la trésorerie, il n'en subsisterait qu'une antenne.

Cette fermeture est le résultat du projet de

réorganisation des finances publiques qui prévoit le démantèlement des services de proximité d'ici 2022, en supprimant plus de la moitié des trésoreries.

En regroupant les services des impôts des particuliers et les services des impôts des entreprises sur les grandes agglomérations, qu'en est-il des agents

et de leur vie ? Et les usagers qui habitent dans ces zones rurales, sont-ils une fois de plus oubliés et délaissés ? Ces zones ne sont pas desservies régulièrement par les transports en commun, ces usagers souvent ne sont pas mobiles, ni forcément adaptés à l'ère du tout-Internet. Et encore faudrait-il qu'ils aient un

équipement informatique et une connexion Internet fiable.

Parmi les premiers à faire les frais de cette réorganisation au niveau national et surtout dans le Puy-de-Dôme, les agents du centre des finances publiques d'Ambert ont raison de protester.

Correspondant LO

À Rennes, non aux suppressions d'emplois

Le même jour, plus de 200 fonctionnaires du service des impôts ont fait grève à Rennes, en Ille-et-Vilaine, et ont manifesté devant la direction régionale des finances publiques

Ils s'inquiètent de la suppression de nombreuses trésoreries et d'un plan de 200 suppressions d'emplois.

Ils étaient accompagnés d'une centaine d'enseignants et de fonctionnaires de la Santé qui ont les mêmes inquiétudes.

Il faudra une riposte d'ensemble pour faire reculer le gouvernement sur les suppressions d'emplois dans la fonction publique.

Correspondant LO

No limit

Le projet de loi de la Fonction publique est passé devant le Sénat le jeudi 27 juin. Celui-ci en a profité pour rajouter la possibilité pour les collectivités de limiter le droit de grève dans certains secteurs (collecte des déchets, petite enfance et périscolaire).

Non seulement ce projet veut

nous imposer plus de précarité, plus de suppressions de postes, de privatisations de services et aggraver nos conditions de travail, mais en plus il veut restreindre nos possibilités de protester ! Tout ça mérite une colère sans limite.

Territoriaux Mulhouse et Agglo

Union européenne : marchandages au sommet, loin des intérêts des peuples

Les 28 dirigeants d'États membres de l'Union européenne ont fini par se mettre d'accord sur les nominations aux postes les plus importants de leur institution, nommant la ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen, à la tête de la Commission européenne et Christine Lagarde, ancienne ministre de l'Économie de Sarkozy, à la tête de la Banque centrale européenne.

Pour une première fois, ce sont des femmes, s'est vanté Macron. Certes, mais il s'agit surtout de dirigeantes de droite totalement acquises aux intérêts financiers. Et surtout, l'enfantement a été douloureux, bien à l'image de ce qu'est l'Union européenne : un regroupement d'États rivaux où les plus puissants, Allemagne et France, imposent le résultat de leurs intrigues aux autres.

Le plan initial concocté par Angela Merkel et Emmanuel Macron est tombé à l'eau devant l'opposition de plusieurs dirigeants de pays l'Est et celle de l'Italie. D'une part parce que ce plan faisait la part belle aux socialistes, donnant la présidence de la

Commission européenne à leur chef de file, le hollandais Timmermans, et que cela ne plaisait pas du tout aux dirigeants d'extrême droite à la Salvini ou à la Orban. D'autre part, tout simplement parce que mettre des bâtons dans les roues du plan franco-allemand était une manière, pour les dirigeants de ces pays, de refuser de se soumettre au diktat de ces grandes puissances.

Le coup suivant, Merkel et Macron ont mieux préparé leur affaire. Et, en plus de certaines concessions, comme écarter le représentant socialiste du poste le plus convoité, ils ont dû trouver des arguments d'autorité pour faire taire la contestation et

imposer leurs vues.

C'est par nécessité que les pays capitalistes européens ont dû chercher à constituer cette union économique vitale à leurs groupes industriels et financiers. Les groupes industriels français ou allemands ne pourraient espérer rivaliser avec leurs concurrents américains ou asiatiques s'ils n'avaient comme débouchés immédiats que leurs marchés nationaux.

Mais, depuis que l'idée d'un marché commun européen a commencé à devenir une réalité après la Deuxième Guerre mondiale, celui-ci a toujours été le cadre de rivalités entre les grandes puissances européennes. Comme le disait avec moquerie le diplomate américain, Henry Kissinger : « *L'Europe, quel numéro de téléphone ?* » Dans les tractations internationales, les dirigeants européens prétendent qu'ils parlent au nom de leur Union, au nom d'un grand marché économique équivalant et



Le siège de la Banque centrale européenne à Francfort.

même supérieur à celui des États-Unis. Ils ont même créé des postes censés incarner cette entité, comme celui du président de la Commission européenne. Mais ils ne peuvent surmonter leurs rivalités, et c'est ce qui s'est exprimé dans les difficultés à nommer ce nouveau président et à pourvoir les autres postes du même genre. Et la crise économique, attisant les rivalités, agit fortement dans le sens de la désunion. L'esprit de contestation des dirigeants d'Europe de l'Est et de l'Italie en est une expression ; le Brexit aussi.

Pourtant, unifier l'Europe est une nécessité. L'interdépendance et même

l'interpénétration des économies à l'échelle du continent européen sont devenues des réalités. Les grands groupes industriels ont organisé leur production à l'échelle continentale. Bien des PME produisent pour l'ensemble du marché européen, et même au-delà. Sans parler du fait que les populations d'Europe ont une histoire commune depuis des siècles. Mais, pour unifier l'Europe, il faudra que les travailleurs de tous les pays du continent expropriés les grands groupes industriels et financiers qui les dominent, pour en faire disparaître les frontières et les inégalités sociales.

Pierre Royan

Accord UE-Mercosur : du bruit et des gros sous

Après vingt ans de tractations, un accord de libre-échange entre les pays de l'Union européenne (UE) et ceux du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) a été signé. Comme tous les accords de ce type, il répond aux exigences des capitalistes les plus puissants.

Avec cet accord, plus de 90 % des droits de douane actuellement en vigueur entre les deux zones pourraient être supprimés. Satisfaits, les capitalistes européens pourront vendre plus

facilement leurs automobiles, leurs produits chimiques ou pharmaceutiques en Amérique latine. Dans la filière agricole, les marchands de vins et de spiritueux comme ceux de produits laitiers se

réjouissent de pénétrer un marché qui leur échappait largement.

Mais, à l'inverse, les producteurs de viande bovine, de volaille ou de sucre sont vent debout contre un accord qu'ils accusent de « sacrifier l'agriculture française ». Avec la FNSEA et la Confédération paysanne, ils dénoncent la menace d'une « invasion du marché européen » par des bœufs

argentins ou brésiliens, élevés à bas coût sur de vastes surfaces obtenues par la destruction de la forêt amazonienne et en ayant recours aux antibiotiques.

Ils ont trouvé le renfort des écologistes, Nicolas Hulot en tête, qui dénoncent les effets nocifs du commerce international et de la mondialisation. Les opposants à cet accord dénoncent encore le soutien politique ainsi apporté à Jair Bolsonaro, le nouveau président réactionnaire du Brésil. Celui qui revendique cyniquement le droit de détruire la forêt amazonienne et de polluer à sa guise, en plus de s'en prendre aux droits des femmes, des minorités et des exploités en général, ne cachait pas sa joie après l'annonce de l'accord.

Une partie des critiques sont tout à fait justifiées. Mais pour les députés macronistes fraîchement convertis à l'écologie qui les reprennent, il s'agit de postures pour cacher les couleuvres qu'ils devront avaler.

Si le bœuf sud-américain est nourri de soja transgénique, la vache folle ou les lagsnes à la viande de cheval étaient européennes, le lait contaminé de Lactalis bien français. Les producteurs de volaille qui redoutent la suppression des barrières

douanières ne trouvent rien à redire aux exportations subventionnées par l'UE vers l'Afrique, qui ruinent les paysans africains.

Le libre-échange serait « à l'origine de toutes problématiques écologiques », comme l'affirme Nicolas Hulot ? Il renforcerait le réactionnaire Bolsonaro, comme le dit l'écologiste Yannick Jadot ? Mais, à ce jour, le plus grand pourfendeur du libre-échange, l'avocat international du protectionnisme, est Donald Trump ! Comme progressiste, il y a mieux. Comme défenseur de l'environnement, lui qui milite pour l'énergie au charbon et le gaz de schiste, il y a mieux ! Ce que les écologistes ou les agriculteurs menacés se refusent à critiquer et même à nommer, mais qui est pourtant responsable de tous les ravages qu'ils dénoncent, c'est le marché capitaliste et la propriété privée des moyens de production.

Selon les périodes, les secteurs économiques, les pays, l'état des marchés et les rapports de force, les capitalistes sont tour à tour partisans du libre-échange ou du protectionnisme. Les travailleurs n'ont rien à gagner à s'aligner derrière les intérêts et les arguments des uns ou des autres.

Xavier Lachau



Élevage intensif au Brésil.

Mexique : une politique meurtrière contre les migrants

La photo a fait le tour du monde, celle de ce père salvadorien et de sa fille de deux ans, morts ensemble noyés dans le Rio Bravo, large fleuve qui marque la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Elle témoigne à elle seule des conséquences criminelles de la politique de Trump, épaulé maintenant avec zèle par son homologue mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, dit AMLO.

Arrivés dans le sud du Mexique après avoir traversé le Guatemala, le père et sa fille avaient obtenu des autorités mexicaines un visa dit humanitaire leur permettant de traverser le pays. En effet, après sa prise de fonction en décembre 2018, AMLO avait créé l'espoir avec un certain nombre de déclarations humanistes, suivies pendant quelques semaines de la délivrance de plus de 12 000 visas, dont certains permettaient aux migrants de gagner légalement le nord du pays.

Depuis bien des années, ces migrants qui cherchent à gagner les États-Unis sont la proie de mafias ou des différents services de police, tous corrompus, qui les arrêtent et leur volent leur argent ou les remettent à des cartels comme celui des Zetas au Chiapas, lesquels exigent ensuite, sous peine de mort, des rançons exorbitantes de leurs familles ou bien les réduisent en esclavage, à la prostitution. Donner aux migrants la liberté de circulation aurait

permis qu'ils échappent en partie à l'arbitraire de la police et aux mafias.

Mais, sous la pression des États-Unis, Lopez Obrador a très vite durci sa politique jusqu'à y renoncer de façon spectaculaire début juin, cédant au chantage de Trump qui menaçait d'augmenter les droits de douane.

Après son élection, il avait annoncé la création d'une toute nouvelle Garde nationale. Composée à la fois de civils et de militaires, elle était censée être mise au service de la sécurité de la population, en luttant contre les différents cartels qui sèment la mort dans le pays. Eh bien, à peine créée, la Garde nationale a changé de fonction : déployée le long de la frontière nord et le long de celle avec le Guatemala, elle va contrôler les routes, les trains de marchandises et arrêter les migrants.

Ceux-ci sont placés de force dans des centres de rétention, principalement au Chiapas, dans lesquels théoriquement ils pourraient faire



Migrants tentant d'entrer aux États-Unis en traversant le Rio Grande.

une demande de visa, mais où personne ne leur amène les papiers nécessaires. L'entassement dans ces centres devient dramatique, la plus grande partie des migrants dorment à même le sol sans même un toit sur la tête, enfants et adultes ensemble, sans couvertures. Dans le centre de Tlaxcala, des actes de tortures contre un père et son fils ont été révélés; dans celui de Tapachula, les détenus se sont révoltés contre leurs conditions de détention et ont tenté de s'enfuir. La Garde nationale est intervenue. Ailleurs, dans l'État de Veracruz, deux migrants sont morts, d'autres ont été blessés par les balles de policiers qui les poursuivaient. Partout, les migrants, fuyant les points de contrôle, reprennent les

routes les plus dangereuses, contrôlées par les cartels.

Enfin, quasiment au même moment où le président mexicain cédait au chantage de Trump, deux militants sociaux, organisateurs des caravanes de migrants qui avaient traversé le pays fin 2018, Cristóbal Sánchez et Irineo Mujica, ont été arrêtés sans mandat, chez eux, par des policiers en civil conduisant des voitures banalisées et menaçants vis-à-vis des proches tentant de s'interposer, puis incarcérés avec de fausses accusations. Momentanément libérés depuis, ils risquent toujours des peines pouvant aller jusqu'à vingt ans de prison.

Pour toute une partie de l'opinion au Mexique, la militarisation du nord du pays et

du Chiapas, les internements forcés, l'arrestation de militants sociaux, ces mesures dictées par le voisin impérialiste ont du mal à passer. La conférence des évêques du Mexique a ainsi déclaré: « Si nous, Mexicains, avons refusé la construction d'un mur, ce n'est pas pour nous transformer nous-même en mur. »

Lopez Obrador a beau promettre la transformation des centres d'internement en lieux d'hébergement, il a beau brandir un accord avec les maquiladoras de la frontière stipulant que celles-ci s'engagent à embaucher 40 000 migrants, il devient visible que sa politique, comme celle de ses prédécesseurs, est tournée tout entière contre les pauvres.

Antoine Ferrer

Arabie saoudite : "MBS", un boucher armé par l'impérialisme

Après six mois d'enquête, la rapporteuse spéciale des Nations unies Agnès Callamard a confirmé dans son rapport rendu public le mercredi 19 juin que le journaliste Jamal Khashoggi avait bien été victime d'une « exécution délibérée, préméditée, d'une exécution extra-judiciaire dont l'État d'Arabie saoudite est responsable ».

Le journaliste du *Washington Post*, qui vivait en exil aux États-Unis, avait disparu depuis son entrée, le 2 octobre 2018, dans l'enceinte du consulat d'Arabie saoudite à Istanbul. Des images de surveillance ont montré, depuis, l'arrivée au consulat d'un commando spécial qui se serait chargé de le faire disparaître, ce qu'ont confirmé des écoutes dont la teneur sanglante laisse peu de doute sur le niveau d'organisation et les commanditaires du crime.

Du côté du pouvoir saoudien, tout en affirmant bien sûr la volonté de faire toute

la lumière sur cette affaire, le prince Mohamed Ben Salmane, dit MBS, qui dirige le pays a menacé publiquement tous ceux qui voudraient exploiter politiquement cette affaire. Il visait en particulier les autorités turques, qui ont donné rapidement des informations sur l'assassinat. Tandis que la CIA a estimé que le prince héritier était bien le commanditaire de celui-ci, le régime saoudien continue de faire comme si de rien n'était. Tout en lavant le prince de toute responsabilité, la justice saoudienne a lancé une procédure judiciaire contre

plus de vingt personnes, dont cinq risquent la peine de mort.

Alors que les demandes de la rapportrice spéciale de l'ONU semblent assez mesurées au regard du crime, en préconisant une enquête supplémentaire et des sanctions contre le prince, Trump lui a au contraire renouvelé récemment son soutien. Il faut dire que Ben Salmane, de son côté, n'a pas ménagé sa peine pour soutenir l'offensive américaine contre l'Iran, appuyant publiquement la version des États-Unis sur la prétendue attaque iranienne contre deux pétroliers dans le golfe Persique.

Le soutien est donc mutuel, et y compris sonnante et trébuchante. Ce n'est pas seulement un allié traditionnel de poids dans la région que le gouvernement américain a en Ben Salmane, mais

un des plus gros acheteurs d'armes américaines de la planète. Le secrétaire d'État Mike Pompeo était en visite lundi 24 juin en Arabie saoudite pour discuter de la mise en place d'une coalition mondiale contre l'Iran. Quelques jours avant, ce même Pompeo avait invoqué « l'agression iranienne » pour justifier une procédure d'urgence devant le Congrès américain pour la

vente d'armes d'un montant de 8,1 milliards de dollars à destination de Ryad et de ses alliés dans le golfe.

Qu'est-ce qu'un peu de sang d'un journaliste d'opposition à côté d'un contrat d'armement permettant à la bourgeoisie américaine de s'enrichir encore un peu plus, tout en renforçant sa domination dans le golfe Persique?

Gilles Boti



Trump reçoit MBS à Washington, en mars 2018.

28 juin 1919 : avec le traité de Versailles, les germes de la guerre suivante

« La guerre mondiale s'est terminée par l'écroulement de trois puissances impérialistes : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. Quatre grands rapaces sont sortis victorieux de la lutte : les États-Unis, l'Angleterre, la France et le Japon. Les traités de paix, dont celui de Versailles constitue le noyau central, sont une tentative de stabiliser la domination mondiale de ces quatre puissances victorieuses. » Le 4^e congrès de l'Internationale communiste, tenu en novembre 1922, résumait ainsi la teneur du traité de Versailles, qui avait prétendu conclure la Première Guerre mondiale et qui en réalité contenait déjà en germe la Deuxième.

Signé à Versailles le 28 juin 1919, ce traité de paix mal nommé, ainsi que les autres qui allaient suivre, ne visait pas vraiment à pacifier les relations entre les États belligérants. La première préoccupation des vainqueurs de la guerre de 1914-1918 était d'empêcher que l'influence de la « contagion bolchevique » ne s'étende dans leurs propres pays; ensuite, elle était d'établir un nouveau partage du monde en leur faveur, sur les dépouilles des impérialismes vaincus.

La peur du communisme

La victoire de la révolution prolétarienne d'Octobre 1917 en Russie avait soulevé d'immenses espoirs au sein du prolétariat du monde entier, et tout d'abord dans une Europe qui sortait ravagée de la guerre. Même si en janvier 1919 la révolution allemande avait été écrasée, de même que, quelques mois plus tard, les républiques des Conseils de Bavière et de Hongrie, la classe ouvrière européenne relevait la tête.

Les syndicats se renforçaient, réclamant de meilleures conditions de travail et de vie, une hausse des salaires et plus de justice sociale. La situation était en effet désastreuse pour les classes populaires, à qui les bourgeoisies nationales avaient fait payer tous les frais de leur guerre. Des partis communistes se créaient à partir de la scission du mouvement socialiste. Les grèves se multipliaient, notamment en France, en Grande-Bretagne, en Pologne ou en Italie, qui connaissait des émeutes contre la vie chère, des occupations d'usines par les ouvriers et de terres par les paysans pauvres. Cette agitation endémique gagnait les États-Unis, le Moyen-Orient, des mouvements de révolte naissaient dans les colonies britanniques d'Inde et d'Égypte, ou dans l'Indonésie colonisée par les Pays-Bas.

Création d'un « cordon sanitaire » en Europe centrale

Afin de faire barrière à l'influence de la Russie révolutionnaire en Europe, les États alliés établirent en Europe centrale un « cordon sanitaire ».

En Europe centrale, de la Finlande à la Yougoslavie, les impérialismes occidentaux créèrent une série de micro-États nationaux non viables, totalement dépendants de tel ou tel impérialisme et ayant des régimes féroce-ment réactionnaires. Composés à partir de régions enlevées aux anciens Empires centraux et au mépris des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, dont les alliés venaient pourtant d'adopter le principe à la Société des nations nouvellement créée (la SDN, l'ancêtre de l'ONU), ces États étaient un mélange de populations aux traditions et aux langues différentes, avec parfois des antagonismes solidement établis au cours des siècles, ce qui rendait forcément la

situation explosive.

Ce découpage de l'Europe centrale ne pouvait que préparer des conflits, eux-mêmes attisés et instrumentalisés par les impérialismes concurrents. Les foyers d'une nouvelle guerre étaient ainsi installés au cœur de l'Europe.

« L'Allemagne paiera »

Cette phrase de Clemenceau, alors chef du gouvernement français, est symbolique de l'esprit revanchard qui animait l'État français. Effectivement, dans la question des « réparations », celui-ci ne voulait rien lâcher, même si ses alliés pointaient l'énormité de la somme et les difficultés économiques de l'Allemagne. L'article 231 du traité de Versailles déclarait l'Allemagne responsable de toutes les destructions matérielles et les pertes humaines occasionnées par la guerre, et lui enjoignait de payer des réparations. Alors que l'Allemagne avait perdu 15% de son territoire, essentiellement dans des régions minières et industrielles, et 10% de sa population, le

montant imposé par la commission des Réparations fut fixé à 132 milliards de marks-or, dont 52% revendraient à la France. Elle devait de plus fournir des compensations en nature, telles que du charbon et différents produits manufacturés. Mais, même par une exploitation accrue du prolétariat allemand, l'Allemagne allait se révéler incapable de s'acquitter de ses dettes. En 1923, comme elle n'avait pu verser la somme prévue, l'État français occupa militairement la région de la Ruhr, la considérant comme un « gage productif », avant de devoir la rendre deux ans plus tard sous la pression de ses alliés.

La misère résultant de la guerre et aggravée par les réparations, le nationalisme exacerbé par la perte des régions les plus riches, tout cela allait être un terreau fertile pour la propagande des mouvements d'extrême droite allemands, et en premier lieu du nazisme, et mener à la guerre.

Outre ses territoires perdus en Europe, l'Allemagne dut renoncer à son empire colonial africain, le Cameroun, le Togo, la Namibie et les territoires qui constituent aujourd'hui la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda. La SDN justifia le fait de lui retirer ces colonies en la déclarant « indigne de dominer des peuples qu'elle avait bafoués,

écrasés et malmenés de toutes les manières », et décida de les placer sous domination de la Grande-Bretagne ou de la France – comme si ces États n'avaient apporté que bienfaits et civilisation aux peuples qu'ils avaient colonisés! Quant à accorder l'indépendance aux anciennes colonies, il n'en était pas question, ces pays étant, selon la SDN, habités « par des peuples non encore capables de s'administrer ».

Le repartage du monde entre brigands impérialistes

Au Moyen-Orient, la France et la Grande-Bretagne n'avaient pas attendu le traité de Versailles pour dépecer l'Empire ottoman et se partager ses anciens territoires par les accords secrets Sykes-Picot de 1916, qui octroyaient à la première le contrôle sur les actuels Liban et Syrie, tandis que l'Irak et la Palestine revenaient à la seconde. En Turquie, arrivé au pouvoir en 1920 après avoir chassé les armées occupantes, Mustafa Kemal allait renégocier le traité de Sèvres signé par son prédécesseur et établir les frontières d'un nouvel État. Au passage, la création d'un État kurde, un moment envisagée, fut écartée.

Quant aux États-Unis, sortis du conflit comme la première puissance économique mondiale, ils ne signèrent pas le traité de Versailles et se détournèrent du « chaos européen. »

Les traités dits « de paix » ainsi imposés par les impérialismes vainqueurs à la fin de la Première Guerre mondiale n'étaient en fait qu'un accord entre brigands aux dépens des États vaincus. La construction qui en résultait ne pouvait être que provisoire et éclater rapidement sous l'effet des intérêts contradictoires. Seule une révolution prolétarienne s'étendant à l'ensemble de l'Europe aurait pu créer les conditions d'une véritable union des peuples du continent, surmontant les divisions créées par l'histoire. Mais c'était justement ce dont les signataires du traité de Versailles ne voulaient pas. Moyennant quoi, tout était en place pour que les impérialismes vaincus, et d'abord l'Allemagne, se lancent rapidement dans une nouvelle guerre pour remettre en cause le partage issu du traité.



Propagande revancharde.

Marianne Lamiral

Distribution : le patronat contre les emplois

Carrefour a pris la décision de vendre tous ses magasins en Chine. Il y a à peine deux mois, Auchan annonçait qu'il cédaient la direction opérationnelle de la société exploitante de ses magasins à ses actionnaires chinois. Mais, dans les deux cas, les actionnaires français ne se retirent pas vraiment.

Ainsi Auchan conserve les 36% du capital de la société Sun Art, créée avec le géant chinois du commerce en ligne Alibaba, qui continuera à exploiter les magasins Auchan. Quant aux actionnaires de Carrefour, dont le milliardaire Arnault, patron de LVMH, et la famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette, ils conserveront 20% du capital de la société exploitante et la part des dividendes qui vont avec. Au passage, Carrefour encaisse un chèque de 620 millions d'euros, soit l'équivalent d'un salaire mensuel de 1 800 euros net payé pendant près de douze ans aux 2 400 salariés des ex-magasins Dia dont Carrefour a supprimé les emplois.

Et ce qui se passe chez Carrefour et Auchan se passe tout autant chez Casino. En cinq ans, les surfaces des hypermarchés Géant et Leader Price, deux enseignes du groupe, ont été réduites de 11%. À l'échelle du groupe, 15 000 emplois ont été supprimés. Chez Leader Price, le nombre de magasins est passé en un an de 800 environ à moins de 700, du fait de cessions et de fermetures, laissant à chaque fois des travailleurs sur le carreau. Mais, même en cas de reprise, les travailleurs n'ont pas l'assurance de maintenir leurs emplois.

Ainsi, l'hyper Géant situé en périphérie de Rennes a fermé samedi 29 juin. Il a été racheté par le patron du Leclerc voisin. Les salariés, à qui on a pourtant promis une embauche à l'identique,

restent dans l'incertitude quant à leur avenir.

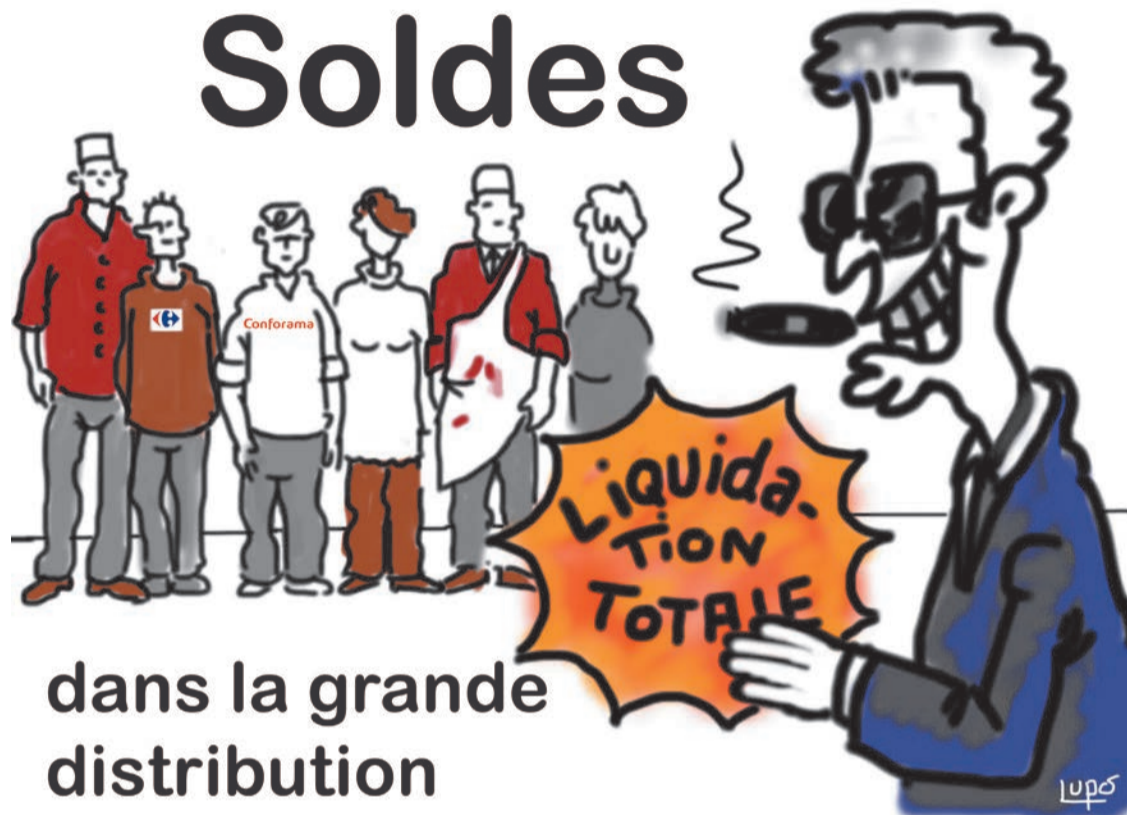
Les restructurations frappent aujourd'hui l'ensemble des groupes de la grande distribution. Et la question qui se pose à l'ensemble des travailleurs de

ces groupes est la défense de leur avenir commun.

Rien qu'en France, les effectifs d'Auchan Retail sont de 53 000 salariés, 90 000 chez Intermarché, 75 000 dans le groupe Casino. Et si on additionne ceux de

Carrefour, Lidl, Cora, Leclerc et tous les autres, ils représentent une force de plusieurs centaines de milliers de salariés face à une poignée de propriétaires d'enseignes.

Philippe Logier



Conforama : non aux 1 900 suppressions d'emplois

La direction de Conforama a annoncé le 1^{er} juillet la suppression de 1 900 emplois en France, soit 20% de l'effectif, et la fermeture de 40 magasins: 32 magasins Conforama, dont huit en Île-de-France, mais aussi une dizaine de boutiques de Maison dépôt qui font partie du groupe. Le plan détaillé devait être présenté le 2 juillet.

Pour justifier cette décision, la direction de l'enseigne de meubles, de décoration et d'électroménager invoque un recul des ventes de 4%, à cause de la concurrence du e-commerce, mais aussi de marques comme Ikea, qui investissent les centres-villes.

En réalité, la société

sud-africaine Steinhoff à laquelle Conforama appartient est engluée depuis des mois dans un scandale financier. Un « trou » se chiffant en milliards d'euros a été découvert dans ses comptes, conséquence de tout un système de transactions fictives, de pertes dissimulées, ou encore d'actifs gonflés. La révélation en décembre 2017 de ces irrégularités comptables, pour reprendre les termes employés désignant en réalité d'énormes malversations, a provoqué la chute du cours de l'action de 80%. Le retentissement de ce scandale a été d'autant plus important en Afrique du Sud que la Société publique d'investissement (PIC) avait investi dans

Steinhoff une partie du fonds de pension des fonctionnaires, entraînant la perte de centaines de millions pour les salariés de l'État. Des économistes ont comparé la situation du groupe sud-africain à celle du groupe américain Enron en 2001.

Le trou dans les caisses de Steinhoff serait au bout du compte de 6 milliards d'euros. S'il est en recul de 2%, le chiffre d'affaires de ce groupe, qui emploie 9 000 salariés dans le monde, s'élève tout de même à 3,5 milliards d'euros. Il n'y a aucune raison pour ce soient les employés qui paient pour les malversations de leurs dirigeants.

Aline Rétesse

Centre d'appel Armatis - Caen : second débrayage

Fin juin déjà, une cinquantaine de salariés d'Armatris, à Caen dans le Calvados, avaient débrayé pour exprimer leur ras-le-bol des conditions de travail et de salaire dans ce centre d'appels de plus de 600 personnes.

À Armatis, le travail est pénible de façon générale, surtout nerveusement, et de nombreux salariés sont contraints de démissionner pour y échapper. Du coup, le turn-over est important. Les heures supplémentaires obligatoires sont

légion, suite à une nouvelle organisation imposée par la direction. C'est la pression exercée par les managers qui a fait déborder le vase.

Les travailleurs d'Armatris ont décidé de lutter collectivement. De nouveau,

un débrayage a eu lieu mercredi 26 juin, toujours à une cinquantaine. Face à une direction qui ne recule sur rien, tous ont voté de continuer l'action la première semaine de juillet.

Correspondant LO



Dans nos bulletins d'entreprise

Complicité

Pendant la canicule, la ministre de la Santé a fustigé ceux qui font du jogging entre 12 heures et 14 heures. Qu'est-ce qu'elle attend pour fustiger La Poste, qui nous envoie dans les rues à ces heures chaudes ?

La Poste - Nantes RP

Débraye, ça fume

Jeudi dernier, une vingtaine d'ouvriers du Montage ont débrayé après la pause de 17 h 30. Avec la chaleur étouffante, ce ne sont pas les cinq minutes supplémentaires de pause et la petite bouteille d'eau qui permettent de supporter les postes, déjà pénibles avec une température normale. Débrayer, c'est le meilleur moyen de se faire entendre.

PSA - La Janais

Diviser pour mieux régner

En haut de la ligne des Ventes, on prend notre pause avec les collègues de TLSFR depuis tout le temps. Il paraît que, maintenant, ce serait interdit ! On ne pourrait plus utiliser ni la zone de pause ni le frigo. La pause, c'est la pause, et nous on veut la prendre où on veut et avec qui on veut.

Toyota - Onnaing

Et on manquerait d'infirmières ?

Avec 1,5 million de vœux, soit 21,7% du total, ce sont les formations d'infirmiers qui sont les plus demandées sur Parcoursup ! Par exemple, ils sont ainsi plus de 100 000 lycéens à postuler pour être infirmiers. Ce ne sont pas les candidats qui manquent pour ce métier. Mais il n'y a que 31 000 places dans les instituts de formation. Alors, qui organise la pénurie ?

CH - Tourcoing

La Région dans le camp des patrons

Le conseil régional vient de voter presque 20 millions d'euros d'aide à PSA pour le programme Sochaux 2022, et 5 millions à Faurecia. Comme l'État, la Région distribue à fonds perdus l'argent aux grandes entreprises, car celles-ci continuent de supprimer des emplois et bloquent les salaires. L'argent public doit aller aux services publics, aux écoles, aux Ehpad qui manquent cruellement de moyens et de personnel.

PSA - Vesoul

Chronopost – Alfortville : les sans-papiers continuent la lutte !

Des travailleurs du Collectif des travailleurs sans papiers de Vitry, renforcés par d'autres sans-papiers, continuent la lutte engagée le mardi 11 juin. Ils exigent les documents nécessaires à leur régularisation ainsi que l'embauche par La Poste de ceux qui sont employés par les sociétés d'intérim fournissant la main-d'œuvre aux entreprises sous-traitantes.

En effet, pour les opérations de tri, La Poste et sa filiale Chronopost font appel à des entreprises telles que Derichebourg et Globe Express qui, à leur tour, font appel à des sociétés d'intérim qui, elles-mêmes, en utilisent d'autres. Au bout de cette cascade de sous-traitance, il y a des travailleurs sans papiers qui embauchent à 3 heures du matin dans l'entrepôt de Chronopost à Alfortville, où ils déchargent les camions et trient les colis jusqu'à 7h30.

Depuis le 11 juin, une quinzaine d'entre eux occupent le parking intérieur de Chronopost, dormant sur le sol en ciment, sans même une toile de tente, arrachée dès le début par les vigiles les surveillant nuit et jour avec un chien. Leurs

camarades, rassemblés de l'autre côté des barreaux de la porte cadenassée, les ravitaillaient en nourriture et en eau, avec quelques bouteilles de plus pour une toilette minimum.

Rien n'entamait leur détermination et, le soir du 21 juin, une Fête de la musique improvisée a rassemblé devant les grilles plus de 200 travailleurs africains et quelques syndicalistes. Au slogan traditionnel: «On vit ici, on bosse ici», ils ont pu ajouter «et on danse ici, on chante ici!»

Il a fallu une décision du juge des référés de Créteil ordonnant, le 26 juin, l'évacuation des travailleurs se trouvant à l'intérieur du site pour que ces derniers mettent fin à leur piquet de grève et sortent rejoindre ceux se trouvant



Le 2 juillet devant la mairie d'Alfortville.

à l'extérieur. Mais cela ne se fit qu'après d'âpres discussions, la majorité des sans-papiers craignant qu'une intervention policière les empêche de sauvegarder le véritable «camp de base» établi sur le trottoir.

Depuis, jour et nuit, toujours dans des conditions difficiles encore aggravées par la canicule, ce camp tient bon. Il rassemble jusqu'à 150 personnes, dont une centaine chaque nuit, certains venant même dormir sur le trottoir pour soutenir leurs camarades, avant de repartir au travail à 5 ou 6 heures du matin. Un tel engagement, une telle

détermination forcent le respect et ont attiré le soutien de syndicats, de militants ainsi que de personnes isolées qui contribuent à fournir l'eau, la nourriture ou l'argent nécessaire à l'élaboration des repas collectifs.

Mardi 2 juillet, une réunion a eu lieu à la mairie d'Alfortville en présence d'un représentant de la préfecture du Val-de-Marne chargé des questions liées à l'immigration et qui donc, à ce titre, signe pour le préfet les OQTF (obligations de quitter le territoire français). Affirmant n'avoir aucun pouvoir, il a

renvoyé la délégation des travailleurs sans papiers à la circulaire Valls, sachant pertinemment que celle-ci conditionne la régularisation à la délivrance d'un document par l'employeur... ce que refusent justement aussi bien Chronopost que ses sous-traitants!

La détermination des 170 travailleurs partis du «camp de base» en manifestation pour se rendre à la mairie, pendant que des dizaines d'autres assuraient la garde du camp, ne faiblissent pas. La perspective, c'est le renforcement du mouvement.

Correspondant LO

Pôle santé sud – Le Mans : grève contre l'externalisation

L'annonce de la décision du groupe Elsan, 2^e groupe de cliniques en France, d'externaliser les services comptabilité des 123 cliniques dont il est le propriétaire dans le pays, a provoqué un mouvement de grève mercredi 26 juin dans celle du Mans, au Pôle santé.

Nationalement, 478 salariés sont concernés. La direction leur donnera le choix entre être mutés à Lille ou Perpignan, où sera sous-traitée la comptabilité par la société Grant Thornton, pour 60 d'entre eux, ou être reclassés en interne sans plus de précisions. Sinon, ce sera direction Pôle emploi.

Au Mans, neuf salariés sont dans cette situation. Les salariés des autres services administratifs et techniques ont tout de suite compris qu'ils pourraient être les suivants pour de futures externalisations, s'il n'y avait pas de réaction.

Avant le déclenchement de la grève, la direction a bien tenté de dissuader les salariés, en faisant afficher partout une note de service pour en démontrer l'inutilité, en envoyant les cadres pour faire pression et recenser les futurs grévistes.

Mais, malgré cela, une

centaine de grévistes réunissant toutes les catégories de personnel, sur les 700 salariés, ont occupé le parvis de l'entrée principale de la clinique avec des banderoles indiquant le refus de l'externalisation. Des distributions de tracts s'adressant aux patients et la présence de la presse locale ont ponctué cette journée. Mais elle a été aussi bien occupée par de nombreuses discussions sur la politique d'économies de la direction, qui se traduit par la dégradation des conditions de travail, des effectifs insuffisants, des rappels incessants sur les jours de congés et des salaires insuffisants, alors que le groupe Elsan vient d'annoncer des résultats d'exploitation en hausse de 2,2% ainsi qu'un dégrèvement de 34 millions dans le cadre du CICE.

Au bout de la journée, après des discussions, la direction du site du Mans n'a



pas reculé sur l'externalisation, promettant juste de faire le «maximum pour le reclassement interne» des salariés de la comptabilité. Les grévistes étaient fiers d'avoir marqué leur

soutien à leurs neuf collègues. Se sentant dans leur bon droit, ils ont aussi exigé que la direction paie la journée de grève pour tout le monde, ce qu'elle a refusé, sauf pour les employés de la

comptabilité.

Pour les travailleurs, le fait d'avoir montré qu'ils sont capables de se mobiliser est important pour l'avenir.

Correspondant LO

Rennes : aide et soin à domicile en surchauffe !

Lundi 1^{er} juillet, plusieurs dizaines de salariés du soin et de l'aide à domicile ont saisi l'occasion de la journée d'action nationale pour se rassembler à Rennes devant l'Agence régionale de santé (ARS).

Avec les salariés de l'Assia, qui en sont à leur dixième journée d'action depuis le 30 avril, il y en avait plusieurs de l'ADMR

et des pompiers. En même temps, des salariés d'un Ehpad de Rennes étaient rassemblés devant leur établissement. Une délégation a été reçue: l'ARS a renvoyé les salariés à leurs directions respectives, tandis que les directeurs se défaussaient sur l'ARS.

Les grévistes de l'Assia n'ont aucune raison

d'attendre quoi que ce soit de leur direction, capable de se vanter le 20 juin dernier d'avoir accordé une augmentation de l'indemnité kilométrique de 0,01%!

Les grévistes de l'Assia sont fiers d'avoir relevé la tête cette année et sont prêts à remettre ça à la rentrée.

Correspondant LO

Hôpitaux : mobilisation pour les salaires et l'emploi

Un millier de travailleurs des hôpitaux ont manifesté mardi 2 juillet à Paris en direction du ministère de la Santé, à l'appel des syndicats et du collectif Inter-Urgences.

Le cortège dynamique était composé essentiellement de soignants des services d'urgence, mais aussi travaillant dans d'autres services hospitaliers souffrant tout autant du manque de personnel et de moyens.

Aux grévistes des Urgences parisiennes se sont joints leurs collègues de différentes régions. En effet le mouvement, parti de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris en mars, continue à s'étendre et touche à présent plus de 150 services d'urgence.

Leurs revendications, auxquelles la ministre Agnès Buzyn refuse encore de donner droit, sont claires. Il faut former et embaucher massivement des soignants dans tous les services qui sont débordés par l'afflux de patients, et cela d'autant plus que les hôpitaux, étranglés

financièrement par les gouvernements successifs, ont supprimé beaucoup d'emplois ces dernières années. Il faut augmenter les salaires de 300 euros par mois, car ils sont gelés depuis bien trop longtemps. Il faut arrêter de fermer des services, des maternités, voire des hôpitaux.

Toutes ces revendications ont été rappelées devant le ministère par des délégations de différents hôpitaux de province et de la région parisienne. Des passants ont également pris la parole pour témoigner de leur vécu et apporter leur soutien au personnel.

Le gouvernement voudrait que les travailleurs hospitaliers acceptent en silence de faire les frais de sa politique de restriction des dépenses de santé. Les travailleurs des Urgences en ont décidé autrement.

Lucien Déroit

Urgences en grève : Hôpital Robert-Pax

Depuis des semaines, les travailleurs du service d'urgence de l'hôpital Pax, à Sarreguemines en Moselle, discutaient entre eux des conditions de travail de plus en plus dégradées.

À plusieurs reprises, ils avaient collectivement interpellé la direction sur tout ce qui était devenu inacceptable au quotidien : locaux inadéquats, matériel dépassé et insuffisant, manque de personnel et, en plus, précarité de bon nombre de collègues non embauchés, avec des salaires à la traîne depuis des années. Face à cette contestation montante, en lien avec le mouvement qui touche les services d'urgence dans tout le pays depuis trois mois, la direction a promis la construction de nouveaux locaux à partir de septembre, alors qu'elle s'y refusait depuis des années. Mais, comme le dit bien une pancarte du personnel qui s'est mis en grève : « *Ich 'Pax' nie meh* » (Je n'en peux plus), un jeu de mots en patois sur le nom de l'hôpital Robert-Pax.

Les travailleurs des Urgences ont donc commencé leur grève vendredi 28 juin, et appelé les médecins et tout le personnel de l'hôpital

à un rassemblement, pour mettre en accusation les politiques d'économies des gouvernements successifs et la responsabilité de la direction de l'hôpital, qui ont abouti à la situation actuelle. Outre les locaux et le matériel nécessaire et adapté, ils réclament l'embauche de personnel selon les besoins de chaque poste, qu'ils ont eux-mêmes évalués au cas par cas (six équivalents temps plein), l'embauche en CDI de tout le personnel actuellement précaire, une augmentation générale de 300 euros, et la présence d'un agent de sécurité.

Ils ont discuté avec les collègues d'autres services, qui les ont assurés de leur solidarité et ont pu faire le lien avec les difficultés qui touchent aussi leurs services. Les travailleurs mobilisés ont immédiatement eu droit aux encouragements et à la solidarité des gens croisés dans les rues de Sarreguemines.

Correspondant LO



Manifestation à Paris le 2 juillet.

Centre Hospitalier Calais

Le personnel des Urgences du centre hospitalier de Calais (CHC) a décidé à la majorité de répondre à l'appel national à la grève du 2 juillet, lancé par le collectif Inter-Urgences et les syndicats CGT, FO et Sud.

Les médecins du service se sont également déclarés en grève, car eux aussi veulent pouvoir faire correctement leur travail ; ils veulent qu'il y ait plus de médecins, plus de lits, et que les Urgences puissent fonctionner 24 heures sur 24.

C'est le mouvement qui s'est renforcé dans le pays qui a décidé le personnel à se déclarer en grève. Lorsque les agents arrivent le matin, le service est déjà

plein, non seulement avec les patients arrivés la nuit mais avec ceux qui, depuis la veille, attendent toujours qu'un lit se libère dans les autres services, eux-mêmes surbookés. Il y a de quoi être excédé de faire attendre les patients pendant des heures sur des brancards, mais aussi, faute de brancards, de devoir choisir qui y installer, en laissant les autres sur des chaises et, en prime, de devoir faire face à

l'exaspération souvent compréhensible de patients aussi mal traités.

Les grévistes ont été réquisitionnés, mais ils ont scotché sur leur blouse une étiquette « en grève ». Ils sont soutenus par les militants de la CGT. Des banderoles, slogans et drapeaux sont affichés à l'entrée des Urgences. Ils sont mobilisés pour solliciter les médias afin de faire savoir qu'ils sont en grève, qu'ils partagent les revendications du mouvement, et qu'ils dénoncent la situation des Urgences.

Correspondant LO

Ehpad : pour la dignité de tous !

Lundi 1^{er} juillet, le personnel des Ehpad était appelé à la grève par l'ensemble des syndicats, soutenus par l'Association des directeurs au service des personnes âgées.

On était loin de la spectaculaire journée de mobilisation du 30 janvier 2018 où des rassemblements avaient regroupé des soignants, des administratifs et des directeurs d'Ehpad. À l'époque, devant ce mouvement massif qui avait eu le large soutien de l'opinion publique, le gouvernement n'avait concédé qu'une rallonge dérisoire de 50 millions d'euros aux budgets des Ehpad.

Aujourd'hui, la situation s'est encore aggravée. C'est ce qu'ont exprimé toutes celles et ceux qui ont participé à la dernière grève en travaillant avec un brassard ou en manifestant devant les Agences régionales de Santé. « *En Ehpad, les conditions de travail, c'est de la maltraitance institutionnelle. On*

fait la toilette [des personnes âgées à la chaîne]. *Et la douche, c'est une fois tous les 18 jours* » témoignait une aide-soignante gréviste à Orléans.

Les syndicats et l'association des directeurs de centre réclament des moyens et la création d'au moins deux postes supplémentaires par structure, établissements d'accueil et services à domicile, ce qui ferait 40 000 emplois et une hausse du budget public de 1,5 milliard d'euros. Le sous-effectif est catastrophique, à force de rendre le travail de plus en plus intenable et inhumain, il pousse à la démission des soignants expérimentés mais écoeürés.

La plupart des Ehpad sont toujours des institutions publiques, mais la

pression à la rentabilité financière y est permanente. Dans les établissements privés possédés par des groupes comme Korian, Orpea, DomusVi ou Colisée, les tarifs sont plus élevés, mais la course au profit a les mêmes conséquences. Vues de l'extérieur, les maisons de retraite construites récemment peuvent sembler pimpantes mais à l'intérieur, ce sont de véritables bagnes pour ceux qui y travaillent et parfois des mouroirs pour ceux qui y résident.

S'occuper des personnes âgées diminuées et malades, rendre leur fin de vie supportable et digne, ce devrait être un devoir moral pour la société. Mais c'est devenu un marché, celui de « l'or gris ». Et l'un est totalement incompatible avec l'autre.

Pierre Royan

Renault – Flins : intérimaires et embauchés baissent les fourches et relèvent la tête

En Tôlerie, la plupart des caristes, plus d'une dizaine, en majorité intérimaires, ont débrayé contre le manque d'effectif et parce qu'ils étaient indignés par une sanction contre l'un d'entre eux.

Ce secteur gère le transport des tôles de toute l'usine, entre l'emboutissage et l'assemblage. L'effectif est toujours en dessous de ce qui serait nécessaire, au point d'obliger depuis plusieurs

mois le chef lui-même à conduire les chariots.

Ce qui a décidé les travailleurs à réagir, c'est la mise en fin de mission d'un intérimaire, présent depuis 15 mois et qui devait rester

jusqu'en août. Cette décision a été prise par un grand chef hautain, qui pense pouvoir imposer ses volontés, après un accrochage entre ce camarade intérimaire et une RH.

Le débrayage a commencé vendredi après la pause du matin. Très vite, le grand chef n'en menait pas large de voir les ouvriers,

intérimaires et embauchés, solidaires. Le risque que ça continue après le week-end, et peut-être contamine les nombreux autres secteurs où les effectifs sont insuffisants, a fait reculer la direction. Elle s'est engagée à prolonger le contrat du camarade, comme c'était convenu, jusqu'à la fermeture d'été.

Les travailleurs de l'équipe et aussi d'autres qui ont suivi les événements sont fiers d'avoir empêché une injustice.

Correspondant LO



Renault – Cléon : grève à l'unité fonderie

Jeudi 27 juin, la colère des ouvriers de la fonderie de Renault-Cléon, près de Rouen, a débordé. Appelés à un débrayage le matin à propos de l'avenir du secteur, les travailleurs ne se sont pas satisfaits des pauvres explications du chef de département.

Ils ont décidé de poursuivre la grève pour aller, le plus nombreux possible, interpellé le directeur, alors en réunion de CSE.

Depuis plusieurs semaines, ils constatent une baisse importante de la production. Des travailleurs intérimaires ont déjà été poussés vers la porte et la direction annonce l'objectif de supprimer tous les intérimaires du secteur d'ici octobre. L'équipe qui travaillait en SD, le samedi et le dimanche, est supprimée et les ouvriers qui retournent en semaine sont priés d'adapter leur organisation familiale aux changements que cela suppose, notamment pour la garde des enfants. Sur vingt-quatre presses, huit sont mises à l'arrêt, sous prétexte qu'elles ne seraient plus rentables.

Le résultat de ces suppressions de postes, c'est que la pression s'accroît pour tous ceux qui restent, avec des heures supplémentaires programmées. Et cela au moment même où des camarades intérimaires se retrouvent à pointer au chômage, et où la direction impose des jours de RTT dans d'autres secteurs de l'usine, parce que la fonderie n'arrive plus à fournir les pièces nécessaires à la fabrication des moteurs!

Interpellé, le directeur, fraîchement débarqué à Cléon, a mis en avant le fait que Cléon n'était pas rentable, chute du moteur diesel oblige, que les discussions sur les fusions compliquaient les choses, etc., tout en assurant bien sûr qu'il n'était pas question de fermer la fonderie.

Ces discours-là, les

travailleurs les connaissent par cœur. Mais ils savent compter aussi! Renault a fait plus de huit milliards d'euros de bénéfice net en deux ans. Les actionnaires ont touché plus d'un milliard d'euros de dividendes, et tout cela sans compter les millions dont les dirigeants du groupe se sont goinfrés, Ghosn en tête. Il y aurait l'argent pour garantir les emplois de tous, y compris des travailleurs intérimaires.

Confronté aux travailleurs de la fonderie, le directeur a assuré qu'il «jouait dans l'équipe Cléon». Sans doute, mais lui joue dans l'équipe des grands actionnaires. Les travailleurs de la fonderie, eux, sont dans l'équipe adverse, celle de l'ensemble des travailleurs de l'usine, sur lesquels pèsent les mêmes menaces. Pour s'opposer à la logique de rentabilité faite sur leur dos, c'est ensemble qu'ils pourront gagner le match.

Correspondant LO

Technicolor – Rennes : mobilisation sur les salaires

Jeudi 27 juin, pour la troisième fois en deux semaines, une cinquantaine de travailleurs, sur les 250 que compte le centre Technicolor à Rennes, se sont rassemblés pour réclamer des augmentations de salaire.

Certains travailleurs ont leurs salaires bloqués depuis deux, trois et même sept ans. Cette année, la direction explique qu'il faut «être éligible» aux augmentations de salaire avant de prétendre en réclamer une.

Par trois fois depuis le mardi 18 juin, cinquante travailleurs se sont rassemblés, faisant le tour des bureaux pour aller en chercher d'autres et aller ensuite devant les bureaux de la DRH. Le jeudi 20 juin, une

DRH du groupe a bien tenté de justifier la politique salariale devant les travailleurs réunis. Mais, face aux arguments avancés par les travailleurs, elle n'a trouvé à répondre que : «*Je vous entends.*»

Cette mobilisation est déjà un encouragement à relever la tête. L'idée d'organiser des petits déjeuners à l'embauche pour entraîner d'autres travailleurs, et notamment les anciens collègues récemment mutés à InterDigital, se met en place. Un premier a eu lieu le 27 juin. La mobilisation doit maintenant se poursuivre et s'amplifier, pour contraindre la direction à revoir sa copie.

Correspondant LO

SNCF – Orne : une fermeture de gare peut en cacher une autre

À Argentan dans l'Orne, la menace de fermeture d'un des deux guichets de la gare a suscité une forte inquiétude.

Après avoir démenti, la SNCF a admis qu'un projet est à l'étude, après que le maire a reconnu avoir été contacté pour une éventuelle récupération des surfaces disponibles en cas de fermeture des guichets.

Dans le département, plusieurs gares ont déjà fermé leurs guichets ces dernières années, comme à Sées près d'Alençon et aussi à Briouze, chef-lieu de canton proche d'Argentan, où le dernier guichet a fermé le 1^{er} janvier.

À Alençon, dont l'agglomération compte 50 000 habitants, les horaires d'ouverture en semaine ont été drastiquement réduits. Puis, début juin, la SNCF a annoncé la fermeture des guichets de la gare le week-end. Il faut désormais s'adresser à un agent dit polyvalent qui, entre autres tâches, circulera dans la gare avec un appareil mobile. Seuls les détenteurs d'une carte de paiement électronique pourront être servis et les espèces ne seront plus

acceptées.

À Argentan, ville de 14 000 habitants, les cheminots et les usagers ont donc toutes les raisons de s'inquiéter. Un collectif de défense des axes ferroviaires sud-Normandie a été créé et appelle la population à se mobiliser contre les réductions incessantes des frais de fonctionnement imposés au chemin de fer, dont pâtissent les cheminots et les usagers. Il n'y a que cela qui peut faire reculer la SNCF, exécutante des projets gouvernementaux.

Correspondant LO



GRAMOS / WIKIPEDIA

Faïencerie de Gien : "les assiettes passent avant les poumons"

La faïencerie de Gien, dans le Loiret, existe depuis le 19^e siècle, et une bonne partie des bâtiments datent de cette époque. Pour les 120 travailleurs qui y produisent de la vaisselle de luxe, les conditions de travail sont, elles aussi, d'un autre âge.

Il y a deux ans, les travailleurs avaient fait grève contre les bas salaires et le non-respect des conventions collectives, mais aussi contre le mépris patronal. En effet, juste avant, le directeur général avait expliqué à la télévision que les ouvriers étaient heureux et fiers de travailler là.

Depuis, les choses n'ont pas vraiment changé. Derrière la prestigieuse marque française se dissimule la brutalité de l'exploitation. Chez les ouvrières qui effectuent le trempage dans l'émail, l'augmentation du rendement provoque des tendinites et des troubles musculo-squelettiques. Celles qui ont du mal à suivre se voient convoquées à un entretien. La direction négocie sur tout, les équipements de protection, le matériel de réparation, jusqu'au papier toilette, que les ouvrières sont réduites à apporter elles-mêmes.

Les systèmes d'aspiration sont insuffisants, il est demandé aux ouvriers d'enlever les dépôts de souffre avec une soufflette. Comme

ils le disent eux-mêmes, « les assiettes passent avant les poumons ». Il n'y a pas de détecteur de fuite de gaz, la direction dit n'avoir pas les moyens d'en acheter et demande aux ouvriers de faire eux-mêmes les vérifications, au mépris du danger. La formation sécurité est insuffisante ou inexistante, mais les ouvriers sont considérés comme fautifs en cas d'accident. Quand des travailleurs, à bout, se retrouvent

en maladie, c'est encore de la faute de leurs collègues, prétend la direction.

Après trente ans dans l'usine, le salaire des ouvrières plafonne au smic. Un chauffeur de four, qui fait un travail pénible avec la chaleur et des horaires en 5x8, gagne à peine 1500 euros net par mois. Les erreurs sur les salaires sont fréquentes, le tarif des jours fériés n'est pas respecté, tout comme celui des remplacements qu'il faut souvent assurer au pied levé, et le rattrapage se fait souvent avec retard. Enfin, des responsables ne ratent pas une occasion d'exprimer

leur mépris : quand un travailleur demande un acompte sur salaire, il est traité comme s'il demandait l'aumône.

Pour ne pas appliquer la nouvelle grille de classification qui prévoyait une légère revalorisation, la direction a rétrogradé la plupart des métiers. Des ouvriers qualifiés avec trente ans d'ancienneté ont été rétrogradés comme manœuvres pour le même travail, des techniciens de laboratoire, comme ouvriers. Il y a trois mois, à une commission sur les nouvelles classifications, réunissant direction et syndicats, le jury, censé être

neutre, avait déjeuné avec les directeurs. Sans surprise, la commission statua en faveur du patron ! Il faut dire que le directeur actuel est passé par LVMH, le groupe de Bernard Arnault, et par Lacoste.

Au fil des ans et des rachats, la direction affirme que l'entreprise peine à être rentable, voire serait au bord de la faillite. Si les travailleurs se mettaient à contrôler réellement les comptes, ils pourraient vérifier ce qu'ils savent déjà : que leur travail a fait la fortune de leurs patrons successifs.

Correspondant LO



Lors d'une grève en 2016.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Sea-Watch: Salvini et Macron, tenants de l'Europe forteresse

Dans la nuit du vendredi 28 juin, la capitaine du navire de l'ONG Sea-Watch, Carola Rackete, après avoir forcé le blocus imposé par les autorités italiennes pour débarquer 42 migrants à Lampedusa, a déclaré: « Nous ne sommes pas soulagés, nous sommes en colère. Ce débarquement aurait dû avoir lieu il y a plus de deux semaines. Les gouvernements européens, dans leurs bureaux climatisés, ont joué avec la vie de ces personnes pendant plus de 16 jours. »

Ce n'est pas la première fois que des migrants se retrouvent otages des politiciens européens de tous bords qui jouent avec leur peau, faisant semblant de s'affronter alors qu'ils sont collectivement responsables de la tragédie qui se joue en Méditerranée.

D'un côté, Salvini, ministre de l'Intérieur italien d'extrême droite, utilise ce débarquement pour sa propagande anti-immigrée et anti-Union européenne. Il est d'ailleurs à l'origine d'une loi adoptée le 14 juin, juste avant l'arrivée du Sea-Watch, qui criminalise les ONG débarquant des rescapés en Italie sans autorisation. Arrêtée et présentée à un juge lundi, Carola Rackete a finalement été libérée.

Mais les dirigeants européens qui critiquent Salvini

font preuve d'une hypocrisie non moins révoltante. Pendant des jours, Salvini a refusé que les migrants débarquent sans avoir l'assurance qu'ils seraient transférés aux Pays-Bas, en Allemagne ou ailleurs. Mais la Commission européenne a attendu que le Sea-Watch annonce son intention de forcer le blocus pour dire que certains pays étaient prêts à participer à une répartition... une fois que les migrants auraient débarqué! Pendant ce temps, l'équipage du navire craignait que certains, à bout de forces, se jettent à l'eau alors qu'ils ne savaient pas nager.

La porte-parole du gouvernement français, Sibeth Ndiaye, a déclaré que le comportement de Salvini n'était « pas acceptable », qu'il pratiquait une « stratégie d'hystérisation sur

des sujets très douloureux ». Mais que dire du comportement de Macron? Celui-ci réaffirmait en avril dernier: « Il faut des frontières, il faut qu'elles soient respectées, il faut des règles. »

L'agence européenne chargée de surveiller les frontières de l'UE, Frontex, créée en 2004, ne cesse d'être renforcée. Le Parlement européen a décidé de constituer un corps permanent de 10 000 gardes-frontières et

gardes-côtes d'ici 2027, et le budget de Frontex sera augmenté afin d'acquérir avions et bateaux. Frontex a aussi négocié des accords avec 18 États non membres de l'UE pour qu'ils arrêtent les migrants sur leur territoire. Le gouvernement français a même livré gratuitement six navires à la Libye, où les migrants sont pourtant « enfermés, confrontés au viol, à la torture et à l'esclavage », comme l'avait déclaré Carola

Rackete, refusant de ramener à Tripoli ceux que le Sea-Watch avait recueillis.

Plus l'UE tente de fermer ses frontières, plus les itinéraires que les migrants sont obligés de suivre sont dangereux. Salvini comme Macron, et tous les autres dirigeants européens, ont contribué à transformer l'Europe en une forteresse et la Méditerranée en un cimetière.

Pierre Merlet



Carola Rackete, lors de son arrestation.

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Pendant la période des vacances, le gouvernement ne fait pas relâche. Il s'attaque aux chômeurs, réduisant leur indemnisation et le nombre de bénéficiaires. Dès la mi-juillet, il s'attaquera aux retraités, en allongeant la durée de cotisations à 43 ans dès 2025, au lieu de 2035. Il faudrait alors travailler jusqu'à 64 ans, soit deux ans de plus, pour toucher une retraite à taux plein. Dans le même temps, les grands groupes capitalistes continuent de supprimer des milliers d'emplois pour satisfaire les exigences de profit de leurs actionnaires.

Comment organiser une riposte du monde du travail? Quel programme et quelles revendications mettre en avant? Comment recréer un mouvement ouvrier révolutionnaire capable de changer la société? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter lors de leur passage dans votre ville. Les prochaines étapes sont les suivantes:



Eure - Yvelines - Orne

Jeudi 4 juillet: Alençon
Vendredi 5 juillet: Argentan - Flers
Samedi 6 juillet: Le Mans

Franche-Comté

Jeudi 4 juillet: Vesoul
Vendredi 5 juillet: Montbéliard
Samedi 6 juillet: Belfort

Pyrénées

Jeudi 4 juillet: Tarbes
Vendredi 5 juillet: Pau
Samedi 6 juillet: Vic-en-Bigorre
Bagnères-de-Bigorre

Seine-et-Marne - Yonne

Lundi 8 juillet: Montbard - Avallon
Mardi 9 juillet: Auxerre
Mercredi 10 juillet: Sens
Jeudi 11 juillet: Nemours
Vendredi 12 juillet: Montereau
Samedi 13 juillet: Melun

Ain - Savoie

Lundi 8 juillet: Villefranche-sur-Saône
Mardi 9 juillet: Oyonnax
Mercredi 10 juillet: Bourg-en-Bresse
Jeudi 11 juillet: Albertville
Vendredi 12 juillet: Annecy
Samedi 13 juillet: Chambéry

Centre - Val-de-Loire

Lundi 8 juillet: Orléans
Mardi 9 juillet: Montargis
Mercredi 10 juillet: Gien - Pithiviers
Jeudi 11 juillet: Nevers
Vendredi 12 juillet: Châteauroux
Samedi 13 juillet: Vierzon

Picardie - Baie de Somme

Lundi 8 juillet: Beauvais
Mardi 9 juillet: Amiens
Mercredi 10 juillet: Amiens
Jeudi 11 juillet: Le Tréport
Vendredi 12 juillet: Dieppe
Samedi 13 juillet: Abbeville

Bretagne

Lundi 8 juillet: Brest
Mardi 9 juillet: Quimper
Mercredi 10 juillet: Concarneau
Jeudi 11 juillet: Lanester
Vendredi 12 juillet: Vannes
Samedi 13 juillet: Lorient

Provence

Lundi 8 juillet: Nîmes
Mardi 9 juillet: Martigues
Port-de-Bouc
Mercredi 10 juillet: Salon-de-Provence
Jeudi 11 juillet: Aix-en-Provence
Vendredi 12 juillet: Vitrolles/Marseille
Samedi 13 juillet: Arles